

GIÈRES En 1999, l'homme né en France avait découvert qu'il n'était plus français depuis 1963

Rachid Soltani récupère 37 ans de nationalité française

Le tribunal de grande instance de Lyon vient de mettre fin à un improbable imbroglio administratif et rendre à l'Isérois, né à Saint-Jean-de-Maurienne en Savoie, la nationalité française qu'il avait perdue entre 1963 et 2000.

Rachid Soltani va enfin pouvoir « vivre une retraite apaisée ». C'est son avocat qui l'annonce, non sans émotion. « J'avais confiance dans le bon sens et l'humanité de la justice », sourit M^e Jean-Luc Medina.

Une justice qui, au terme d'un improbable parcours de deux décennies, vient rendre, par un jugement dont il a eu connaissance jeudi 5 décembre, 37 années de nationalité française à Rachid Soltani.

L'affaire avait débuté au siècle dernier. En 1999, l'Isérois avait voulu faire faire un passeport. Il s'était rendu au tribunal de grande instance de Grenoble pour demander un certificat de nationalité française. On lui avait alors répondu qu'il n'était pas français. Lui, né à Saint-Jean-de-Maurienne en 1956 de parents venus d'une Algérie alors française. Lui qui détenait pourtant une carte nationale d'identité. Lui qui avait devancé l'appel pour effectuer son service militaire encore mineur dans le 1^{er} Régiment de chasseurs parachutistes. Lui qui, entré en 1975 au CHU de Grenoble comme agent d'entretien, deviendra aide-soignant et



Il y a quelques mois, avant l'audience devant le tribunal de Grande instance de Lyon, Rachid Soltani nous présentait sa carte d'identité. Il poursuivait alors son combat pour la reconnaissance de sa nationalité française perdu entre l'indépendance de l'Algérie et sa déclaration reconnitive en 2000. Photo Le DL/Saléra BENARBIA

sera titularisé dans la fonction publique. Lui qui crie que « le drapeau français coule dans [ses] veines ».

Le 27 décembre 1999, Rachid Soltani avait signé une déclaration reconnitive lui octroyant la nationalité française qui lui sera signifiée trois mois plus tard. Mais l'administration française lui avait ainsi nié sa nationalité française entre 1963 (et l'entrée en vigueur de la nationa-

lité algérienne à la suite de l'indépendance de l'Algérie) et 2000. Trente-sept ans au cours desquels il est incapable de dire s'il a été algérien ou apatride. Mais toujours avec une carte d'identité française.

Quand l'Algérie était française et l'autorité "paternelle"

Durant 20 ans, avec le sou-

tien d'élus ou d'avocats, Rachid Soltani s'est battu contre les textes et le ministère de la Justice pour récupérer ses 37 années bleu-blanc-rouge. Allant jusqu'à interpeller François Hollande puis Emmanuel Macron sur cette question. Les deux présidents de la République successifs lui répondant ne pas pouvoir influencer sur le cours de la justice au nom de la séparation des pouvoirs.

Du côté du ministère de la Justice, on appliquait les textes. Comme celui qui disait que les Algériens qui souhaitaient prendre la nationalité française lors de l'indépendance devaient signer une déclaration reconnitive. Ce qu'a bien fait la mère de Rachid Soltani en 1965. Mais que n'a pas fait son père qui a abandonné sa famille et duquel sa mère a divorcé un an après sa naissance. Sauf que jusqu'en 1973, l'autorité était « paternelle » et non « parentale », et que, donc, pour le ministère de la Justice, seul le père de Rachid Soltani aurait pu lui transmettre la nationalité française quand bien même sa mère aurait élevé seule ses enfants et qu'elle aurait choisi, elle, la nationalité française.

Le tribunal de grande instance de Lyon a finalement mis fin à cet imbroglio administratif qui se perd dans les méandres de l'histoire de deux pays en reconnaissant Rachid Soltani « français par filiation maternelle », estimant que son père « avait perdu toute qualité pour lui transmettre sa nationalité ».

Le jugement se termine par ces quelques mots : « Monsieur Rachid Soltani est de nationalité française en application de l'article 18 du Code civil ». Un article qui précise qu'« est français l'enfant dont l'un au moins des parents est français ». Un enfant de 63 ans qui coule depuis jeudi une retraite sereine.

Benoît BOUY